



Comité 35 de Gymnastique  
13B, Avenue de Cucillé  
35065 RENNES CEDEX

Rennes, le 11 mars 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous informons que l'étape départementale pour les coupes formations 2 et 3 GR aura lieu :

**Dimanche 22 mars 2020**  
**Gymnase du Berry - 4 square du Berry - 35 000 Rennes**

**Entrée payante** : 1 € / Gratuit pour les moins de 12 ans

**Voici l'organigramme de cette journée :**

9h - 10h : Réunion de juges

10h15 - 11h : CF2 (Rennes + Betton) ML + ruban / CF2 (Lannion + Lanester) : tests physiques

11h15 - 12h : CF2 (Lannion + Lanester) ML + ruban / CF2 (Rennes + Betton) : tests physiques

12h15: Remise des récompenses CF2.

13h - 14h : CF3 (Rennes + Betton) ML + ballon / CF3 (St Grégoire + Lannion + Lanester) : tests physiques

14h15 - 15h15 : CF3 (St Grégoire + Lannion + Lanester) ML + ballon / CF3 (Rennes + Betton) : tests physiques

15h30 : Remise des récompenses CF3.

Les gymnastes alterneront les passages en musique aux mains libres et à l'engin (CF2 : ruban / CF3 : ballon) en parallèle des tests physiques.

→ La fiche de choix des éléments ruban CF2 est à compléter et à transmettre par mail avant le mercredi 18 mars à [laurencegoulay@yahoo.fr](mailto:laurencegoulay@yahoo.fr)

Aucune autre fiche n'est à prévoir par les clubs.

→ Pour le jugement, chaque club doit proposer 2 juges dont 1 juge de niveau 2. Merci de **communiquer les noms de vos juges par mail pour le 13 mars au plus tard** à Geneviève lauch : [g.iauch@wanadoo.fr](mailto:g.iauch@wanadoo.fr) en précisant pour chacun les imposés parfaitement connus d'eux : CF2 ML, CF3 ML, CF3 BA.

Si vous souhaitez éventuellement proposer d'autres juges, n'hésitez pas à le faire.

Tous les juges devront être présents à la réunion de juges.

→ Les musiques sont à télécharger sur DJGYM (prévoir également vos musiques sur clé USB).

→ Les forfaits sont à faire sur ENGAGYM.

- Pour tout forfait justifié – de 10 j avant la compétition, les droits d'engagements restent dus.
- Pour tout forfait non justifié – de 10 j avant la compétition, les droits d'engagements restent dus + amende de 30 € par gymnaste et présence du juge obligatoire.

#### **RAPPELS :**

- Les gymnastes doivent prévoir une paire de basket et leur corde pour les tests physiques ainsi que leur engin personnel pour le passage en musique.
- Les gymnastes doivent se présenter dans une tenue adaptée à la pratique sportive permettant aux juges d'évaluer correctement les éléments présentés (vêtements moulants) et avec les cheveux correctement attachés.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir Mesdames, Messieurs nos salutations sportives.

Jacques JOSEPH  
Président du Comité 35



Vanessa MARTINEZ  
CTD 35

